

53010 - Enseignement supérieur et recherche

**Avenant à la convention partenariale d'application "Plan
Campus"**

CP/2020/001

Service chef de file :

L6 - Secteur Inclusion, Développement, Emploi

L630 - Service développement, Europe et transfrontalier

Résumé :

Mise en œuvre depuis 2010, l'opération "Plan Campus" constitue à Strasbourg un modèle de renouvellement du Campus et de ses infrastructures. Le dernier Comité de pilotage de l'opération, lors de sa réunion du 5 décembre 2019, a permis de confirmer l'engagement et l'implication des acteurs locaux dans l'ensemble des projets engagés.

La mise à jour des calendriers d'exécution nécessite l'ajustement des appels à contributions des collectivités, objet de l'avenant n°1 à la convention d'application signée le 20 décembre 2016 qui est proposé à l'approbation de la Commission Permanente.

Rappel de l'opération " Plan Campus " à Strasbourg

L'opération Campus est une opération lancée en 2008 par l'Etat. Elle vise à requalifier et dynamiser des campus existants grâce à un effort massif et ciblé, pour créer de véritables lieux de vie, fédérer les grands campus de demain et accroître leur visibilité internationale. Il s'agit également de répondre aux situations immobilières les plus urgentes dans le cadre d'une réflexion globale permettant l'optimisation du patrimoine existant.

Le financement de l'opération Campus est assuré par les intérêts du capital dont est dotée l'université, soit 375 M€. Les intérêts de cette dotation font l'objet de tirages annuels pour abonder les dépenses en cours.

L'opération " Plan Campus " strasbourgeoise comprend 26 projets. Pour rappel, la contribution du Département du Bas-Rhin, qui s'élève à 14,5 M€, porte sur les projets destinés à « l'amélioration de la vie étudiante »: la création de la Maison Universitaire Internationale, la rénovation de la cité Paul Appell, la réalisation du Studium Learning Center et la création du lieu de restauration sur le site de l'Hôpital Civil. A ce jour 9 M€ d'acomptes ont été versés aux maîtres d'ouvrage, le solde de la participation du Département à l'opération s'élève par conséquent à 5,5 M€.

Actualisation de l'opération

Lors de sa réunion du 5 décembre 2019 le Comité de pilotage de l'opération " Plan Campus ", lors de sa revue de projet annuelle, a acté la bonne avancée des différents

chantiers. A cette date, 8 opérations ont été livrées, 10 sont en cours de chantier, le solde est en phase d'études ou de marchés.

Sur le plan financier, à fin 2019, les tirages effectués s'élèvent à 73,3 M€, 35 M€ sont escomptés en 2020.

Afin de sécuriser le recours à l'emprunt de l'UNISTRA, les trois collectivités (Région, Eurométropole et Département) ont accepté en 2016 de préciser les modalités et le calendrier de versement leurs contributions au travers d'une convention commune d'application de la convention partenariale de site.

Depuis la signature de cette dernière en décembre 2016, certains calendriers de réalisation ont été adaptés, nécessitant par conséquent la mise à jour des échéanciers.

Ces modifications présentées et adoptées lors du Comité de pilotage du 5 décembre 2019, sont sans conséquence sur les montants des soutiens, elles ajustent uniquement le calendrier des appels de soldes au plus proche du planning prévisionnel, actualisé des travaux.

La signature de cet avenant entre les maîtres d'ouvrage (UNISTRA, CROUS et INSA) et financeurs (Région, Eurométropole de Strasbourg et Département du Bas-Rhin) interviendra après le vote des Commissions des différentes collectivités, au plus tôt courant février 2020.

La Commission de l'attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles, réunie le 20 janvier 2020, a émis un avis favorable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- *approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention partenariale de site Opération Campus, annexé à la présente délibération ;*
- *autorise son Président à signer ledit avenant.*

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY